

Le restaurant scolaire

Le restaurant scolaire est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi, pendant la période scolaire.

Le prix du repas est fixé à 4,85 € à compter de la rentrée scolaire 2024-2025..

Le prix est fixé à 50% du prix du ticket pour les enfants bénéficiant d'un PAI et dont les parents se chargent de fournir le panier-repas.

Que mange votre enfant à midi ? [Voir les menus scolaires.](#)



Documents

[Règlement cantine 2024-2025](#)

Liens utiles

[Menus scolaires](#)

[Espace Citoyen](#)